

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°03-2021-169

PUBLIÉ LE 5 OCTOBRE 2021

Sommaire

03_DDT_Direction Départementale des Territoires de l Allier / Secrétariat de Direction

03-2021-10-01-00005 - Extrait de l arrêté préfectoral modificatif n° 2317/2021 du 01/10/2021 fixant la composition de la Commission Départementale d Orientation de l Agriculture et sa section des structures, économie des exploitations, coopératives, agriculteurs en difficultés et groupements agricoles d exploitation en commun (1 page)

Page 3

03_DDT_Direction Départementale des
Territoires de l' Allier

03-2021-10-01-00005

Extrait de l' arrêté préfectoral modificatif n°
2317/2021 du 01/10/2021 fixant la composition de
la Commission Départementale d' Orientation
de l' Agriculture et sa section des structures,
économie des exploitations, coopératives,
agriculteurs en difficultés et groupements
agricoles d' exploitation en commun

DIRECTION DEPARTEMENTALE DES TERRITOIRES

Extrait de l'arrêté préfectoral modificatif n° 2317/2021 du 01/10/2021 fixant la composition de la Commission Départementale d'Orientation de l'Agriculture et sa section des structures, économie des exploitations, coopératives, agriculteurs en difficultés et groupements agricoles d'exploitation en commun

Article 1^{er} : L'arrêté préfectoral n° 2177/2019 du 11 septembre 2019 fixant la composition de la Commission départementale d'Orientation de l'Agriculture est modifié comme suit :

- article 1 – I - MEMBRES AYANT VOIX DELIBERATIVE – A – AU TITRE DE REPRESENTANT D'UN ETABLISSEMENT PUBLIC DE COOPERATION INTERCOMMUNALE AYANT SON SIEGE DANS LE DEPARTEMENT

Titulaire :

M. Stéphane MILAVEAU Vice-Président de la Communauté de Communes du Pays de Tronçais,
Place du Champ de Foire 03350 CERILLY

Suppléant :

M. André JARDIN, Conseiller Communautaire de Moulins Communauté, 8 place du Maréchal de Lattre de Tassigny - CS 61625 – 03016 MOULINS

- article 1 – I - MEMBRES AYANT VOIX DELIBERATIVE – C – AU TITRE DES ORGANISATIONS SYNDICALES D'EXPLOITANTS AGRICOLES

➤ Jeunes Agriculteurs

Titulaires :

M. Cédric FOURNIER, Les Mottets 03130 LUNEAU

M. Flavian MEUNIER, L'Etang de la Dame 03400 YZEURE

Suppléants :

M. Samuel GIRAUD, Les Hirondelles 03390 CHAPPES

M. Tomas DUFREGNE, Le Petit Lepaud, 03210 SAINT-MENOUX

M. Sylvain GILBERT, La Grande Forêt, 03400 GENNETINES

M. Jérôme LAPENDRIE, La Rozière, 03510 MOLINET

- article 2 – I - MEMBRES AYANT VOIX DELIBERATIVE – a – AU TITRE DES ORGANISATIONS SYNDICALES DES EXPLOITANTS AGRICOLES

➤

Titulaires :

M. Cédric FOURNIER, Les Mottets 03130 LUNEAU

M. Flavian MEUNIER, L'Etang de la Dame 03400 YZEURE

Suppléants :

M. Samuel GIRAUD, Les Hirondelles 03390 CHAPPES

M. Tomas DUFREGNE, Le Petit Lepaud, 03210 SAINT-MENOUX

M. Sylvain GILBERT, La Grande Forêt, 03400 GENNETINES

M. Jérôme LAPENDRIE, La Rozière, 03510 MOLINET

Article 2 : Les autres dispositions de l'arrêté préfectoral modifié n° 2177/2019 du 11 septembre 2019 restent inchangées.

Article 3 : Le Secrétaire Général de la Préfecture et la Directrice Départementale des Territoires sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'application du présent arrêté dont la publication sera assurée au recueil des actes administratifs de la Préfecture.

Moulins, le 1^{er} octobre 2021

Le Préfet

signé

Jean-Francis TREFFEL